

# Permis d'exploitation

Répondre aux exigences réglementaires liées à l'ouverture d'un débit de boissons

## Objectifs

- Satisfaire aux obligations légales liées à l'ouverture d'un débit de boisson
- Formation et sensibilisation aux risques liés à l'abus d'alcool
- Remise du CERFA Permis d'exploitation

## Méthodes et moyens

### Pédagogie :

- Exposés, supports audiovisuels
- Travaux sur l'identification des risques professionnels présents

### Evaluation :

- Evaluation des acquis en cours et en sortie de formation

### Espace formation :

- Salle de cours

## Formateur

Professionnel agréé par le Ministère de l'Intérieur

**Tarif**  
**500 €**  
Nets de taxes (exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions\*.

**Durée**  
3 jours - 20 heures

**Prérequis**  
Aucun

**Effectifs**  
Minimum : 6  
Maximum : 12

**Publics**  
Chef d'entreprise, conjoint-collaborateurs

Attestation de stage au terme de la formation

## Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
<b>Metz</b> 5 boulevard de la Défense	SOUR Valérie vsour@cma-moselle.fr 03 87 39 31 43	Dates à définir	Dates à définir
<b>Thionville</b> 10 allée de la Terrasse			
<b>Forbach</b> 1 Rue Camille Weiss	CHIKRI Samira schikri@cma-moselle.fr 03 87 87 00 11	Lundi 28 - Mardi 29 - Mercredi 30 avril 2025 (9h-17h)	Lundi 03 - Mardi 04 - Mercredi 05 novembre 2025 (9h-17h)
<b>Sarrebourog</b> Z.A les Terrasses de la Sarre			

\* Contactez votre conseillère formation pour plus d'information sur les possibilités de prise en charge.



## Programme

Le Permis d'Exploitation concerne tout futur exploitant à l'occasion de l'ouverture, de la mutation, de la translation ou du transfert d'une licence de débit de boissons III et IV ouvert après avril 2007. Depuis Avril 2009, il s'adresse à toute personne déclarant l'ouverture ou la mutation d'un établissement pourvu de la "petite licence restaurant" ou "restaurant".

### Identifier le cadre législatif et réglementaire

- Les sources de droit et les applications
- La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code la santé publique
- Organisation administrative et judiciaire
- La police administrative et le police spéciale

### Intégrer les conditions d'ouverture d'un débit de boissons

- Les conditions liées à la Licence et à la personne
- Déclarations préalables à l'ouverture
- La vie d'une Licence
- Les débits temporaires

### Distinguer les obligations d'exploitation

- L'établissement
- La santé Publics
- L'ordre Publics

### Distinguer la réglementation des fermetures administratives et judiciaires, spécificité Droit Local



## Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



## Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.